

Santé mentale au travail



Toute utilisation du contenu de cette présentation est autorisée, à condition d'en aviser l'auteur et de citer la source.

Le vrai visage de la situation

Un colloque de l'équipe de recherche sur le travail et la santé mentale des IRSC

18 septembre 2009

Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine
Renseignements et inscriptions : www.hlhl.qc.ca/recherche

Mon travail – ma santé!

Pierre Durand

Professeur titulaire

École des relations industrielles

Institut de recherche en santé publique

Université de Montréal

Santé mentale et travail

■ Détresse psychologique

- Symptômes dépressifs, anxiété, irritabilité, problèmes cognitifs
- Non-spécifique à une pathologie donnée

■ Dépression

- Définition du DSM IV
- Trouble cyclothymique et bipolaire
- Dépression mineure/majeure

■ Épuisement professionnel

- Apparaît lentement et insidieusement
- Typique de personne ayant une haute performance au travail
- Symptômes:
 - Physiques (ex: troubles digestifs, maux de tête)
 - Émotifs (ex: irritabilité, cynisme)
 - Intellectuels (ex: perte de mémoire, concentration)

Différences

- La détresse psychologique englobe la dépression mais l'inverse n'est pas vrai
- Une dépression nerveuse peut être observée à la suite d'un épuisement professionnel
- On n'observe pas d'épuisement professionnel à la suite d'une dépression
- La détresse psychologique peut être observée avant l'apparition d'un épuisement professionnel
- L'épuisement professionnel est un problème qui n'est observé qu'en situation de travail

Qu'en est-il au Québec et au Canada?

Les analyses de l'ERTSM

- Trois grandes enquêtes de santé
 - Enquête sociale et de santé du Québec (ISQ)
 - (1987, 1992, 1998)
 - Transversale
 - N ~ 9450 avec 419 professions
 - Enquête nationale sur la santé de la population (Statistique Canada)
 - Longitudinale
 - N ~ 6359-6611 avec 471 professions
 - 1994-1995 à 2002-2003 (au deux ans)

Trois grandes enquêtes canadiennes

- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)
Plus de 130 000 personnes dont près de 60 000 en emploi
- La plupart des études publiées se sont intéressées à des milieux de travail et des professions particuliers

Que trouve-t-on dans la littérature?

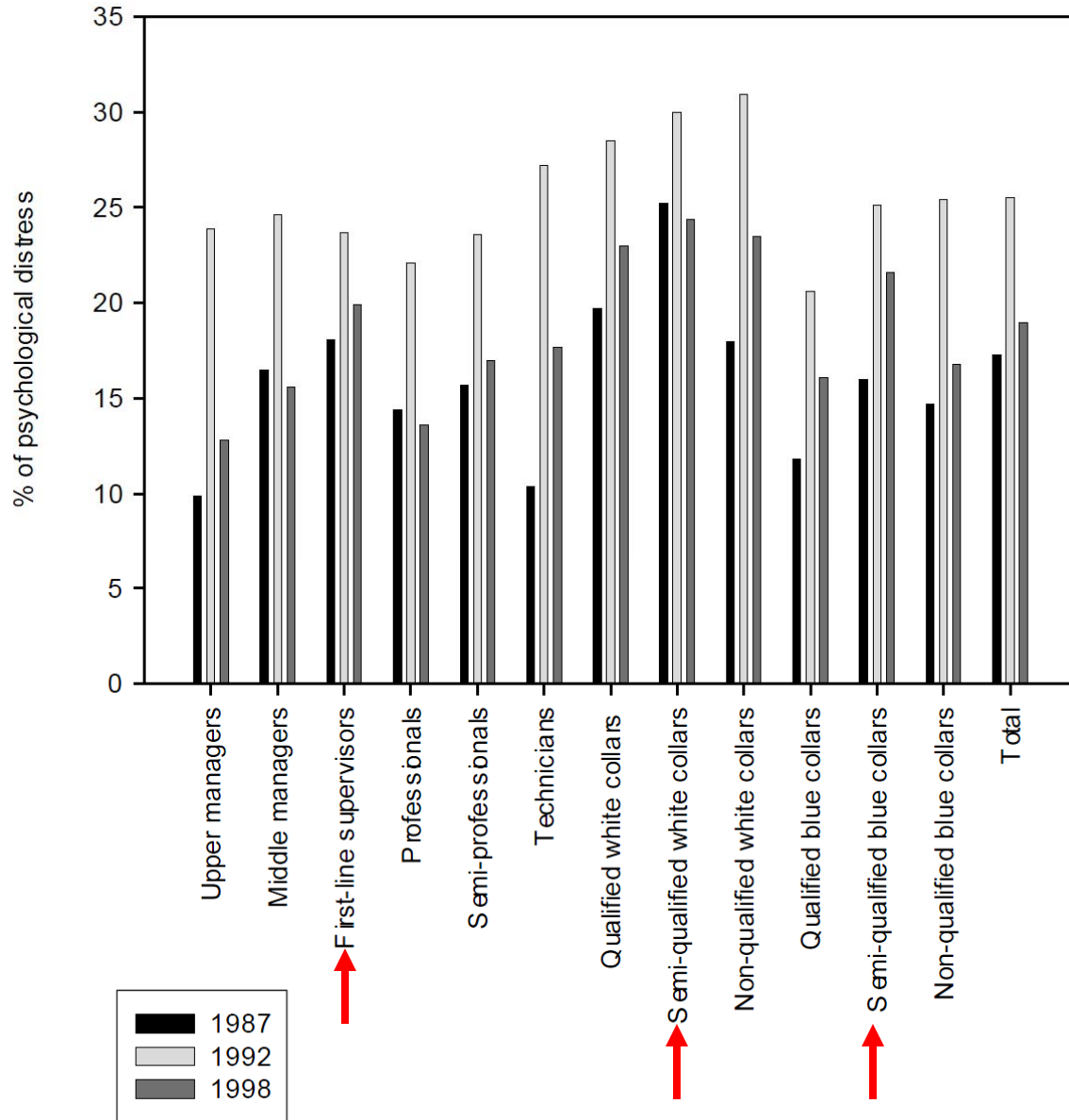
Au travail

- Type de profession
- Catégories de profession
- Secteur d'activités économiques (ns)
- Nombre d'emplois (ns)
- Changement d'emploi (+)

Le type de profession

- Au Québec au Canada
 - Le secteur économique et la profession expliquent entre 1% et 3% des problèmes de détresse psychologique
- Ce n'est pas le type de profession ou de métier qui importe mais les conditions dans lesquelles on l'exerce

Proportion des travailleurs rapportant de la détresse psychologique



Que trouve-t-on dans la littérature?

Au travail

- Conditions de travail
 - Horaires irréguliers (+)
 - Durée (nombre d'heures) (ns)
 - Statut permanent ou temporaire (ns)
 - Statut régulier ou temps partiel (ns)
 - Autorité décisionnelle (+)
 - Utilisation des compétences (+)
 - Insécurité d'emploi (+)
 - Revenu (ns)

Conception de la tâche

	ESSQ-98 ^a Niveau de détresse ^d	ENSP ^b Niveau de détresse ^e	ENSP ^c Un épisode ^e	ENSP ^c Épisodes répétés ^e
<i>Conception de la tâche</i>				
Compétences	ns	J	ns	ns
Autorité décisionnelle	ns	+	+	+

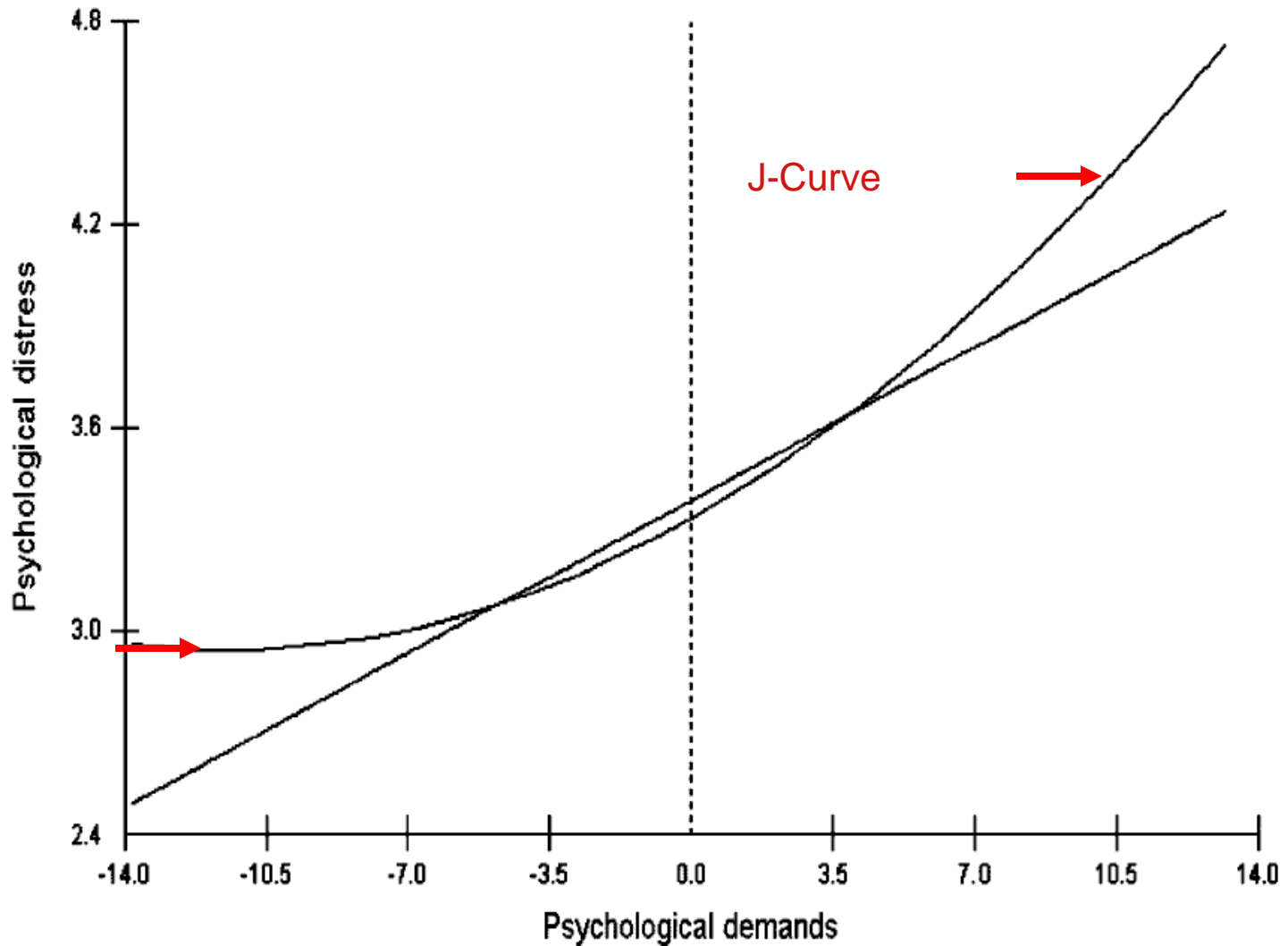
Notes. + = plus de détresse; - = moins de détresse; J = relation non linéaire en J; ns = non significatif; nd = non disponible.

Demands du travail

	ESSQ-98 ^a Niveau de détresse ^d	ENSP ^b Niveau de détresse ^e	ENSP ^c Un épisode ^e	ENSP ^c Épisodes répétés ^e
<i>Demands du travail</i>				
Physiques	+	ns	ns	ns
Psychologiques	J	+	ns	ns
Heures travaillées	ns	ns	ns	ns
Horaire irrégulier	+	ns	ns	ns

Notes. + = plus de détresse; - = moins de détresse; J = relation non linéaire en J; ns = non significatif; nd = non disponible.

Relation entre la détresse psychologique et le niveau de demandes psychologiques au travail



Relation sociales

	ESSQ-98 ^a Niveau de détresse ^d	ENSP ^b Niveau de détresse ^e	ENSP ^c Un épisode ^e	ENSP ^c Épisodes répétés ^e
<i>Relations sociales</i>				
Harcèlement	+	nd	nd	nd
Syndicalisation	ns	nd	nd	nd
Soutien social	nd	-	ns	-

Notes. + = plus de détresse; - = moins de détresse; J = relation non linéaire en J; ns = non significatif; nd = non disponible.

Rémunérations et avantages sociaux

	ESSQ-98 ^a Niveau de détresse ^d	ENSP ^b Niveau de détresse ^e	ENSP ^c Un épisode ^e	ENSP ^c Épisodes répétés ^e
<i>Gratifications</i>				
Insécurité d'emploi	ns	+	+	+
Salaire au rendement	ns	nd	nd	nd
Prestige professionnel	ns	nd	nd	nd
Revenu	nd	ns	ns	ns

Notes. + = plus de détresse; - = moins de détresse; J = relation non linéaire en J; ns = non significatif; nd = non disponible.

Climat psychologique de travail

- Études récentes sur le climat psychologique de travail
 - Environnement physique de travail

Plus la qualité de l'environnement physique de travail est élevée, plus la détresse psychologique est faible
 - Relations avec les collègues de travail

Meilleures sont les relations entre les collègues de travail, plus la détresse psychologique est faible
 - Relations avec le superviseur

Climat psychologique de travail

- Études récentes sur le climat psychologique de travail
 - Relations avec le superviseur

Meilleures sont les relations avec le superviseur hiérarchique, plus la détresse est faible
 - Une combinaison favorable de ces trois composantes constitue une protection contre la détresse

Facteurs de protection

- Soutien social au travail

L'enquête de l'ESCC indique que le soutien social au travail est associé de façon négative à la détresse psychologique

- Flexibilité

Les horaires flexibles semblent être associés de façon négative à la détresse psychologique

Facteurs de protection

- Reconnaissance

La reconnaissance de l'effort et des services rendus constitue une forme de soutien au travail

- Rémunération

La rémunération en soi ne semble pas reliée à la détresse mais la perception de suffisance de revenu l'est

Conclusions

- Plusieurs facteurs influencent de façon additive et peut-être synergique l'apparition de problèmes de santé mentale
- Par ailleurs d'autres facteurs du travail agissent comme protecteurs

Conclusions

- L'ensemble des facteurs du travail n'expliquent l'apparition de problèmes de santé mentale que de façon partielle
- Il n'est pas possible de quantifier de façon objective et précise ces phénomènes

Merci!

Pierre.Durand@umontreal.ca

www.ertsm.umontreal.ca

www.eri.umontreal.ca